

Séance du 5 décembre 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, LE CINQ DECEMBRE,

Le Conseil Municipal de la Ville d'Héricourt, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt

Nbre de Conseillers Municipaux  
en exercice : 33

Présents : Mmes, MM. Fernand BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Sébastien MANCASSOLA, Danielle BOURGON, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Patrick PAGLIA, Maryse GIROD, Ismaël MOUMAN, Chantal GRISIER, Pierre-Yves SUTTER Adjoints, Yves GERMAIN, Luc BERNARD, Elisabeth CARLIN, Marie-Claude LEWANDOWSKI, Patricia BURGUNDER, Sylvie NARDIN, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Selman MORINAJ, Dahlila MEDDOUR, Catherine FORTES, Philippe BELMONT, Gilles LAZAR, Sylvie DAVAL, Sandrine PALEO, Anne-Marie BOUCHE, Remy BANET, Conseillers.

Nbre de membres présents :  
28

Absent : M. Robert BURKHALTER, Mme Catherine DORMOY

Nbre de suffrages exprimés :  
24

Excusés : M. Jean-Luc PARIS, M. Rachid DAGHMOUMI, M. Blaise-Samuel BECKER

Procurations : M. Jean-Luc PARIS à M. Fernand BURKHALTER  
M. Rachid DAGHMOUMI à M. Sébastien MANCASSOLA  
M. Blaise-Samuel BECKER à Mme Sandrine PALEO

Mme Martine PEQUIGNOT est nommée Secrétaire de Séance

N°090/2016  
VV/0020032

### **Objet : Tarifs publics, bourses et prix 2017**

Le Maire expose que, comme chaque année, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des TARIFS PUBLICS applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il propose un maintien à leurs valeurs 2016 à l'exception de la taxe de crémation qui passe de 55 à 75 €. A noter en outre la création de tarifs différenciés pour les réunions et vins d'honneur à caractère commercial, publicitaire et professionnel ainsi que pour les ateliers de distillation.

\*\*\*

Concernant les **droits de place et stationnement**, une organisation professionnelle représentative des commerçants non sédentaires a été consultée pour avis, comme il se doit. Cette dernière, saisie par courrier du 26 Octobre 2016 n'a pas formulé d'observations sachant qu'elle disposait d'un délai d'un mois pour le faire.

\*\*\*

Il est rappelé que l'actualisation des tarifs 2017/2018 des **manifestations culturelles** et des activités du **Centre Socioculturel Simone Signoret** s'effectuera au cours du premier semestre 2017.

\*\*\*

S'agissant du **prix de l'eau**, l'Agence de l'eau demande que l'intégralité du programme de travaux issu du Schéma directeur soit conduite sur 2017/2018. Nous augmentons la part ville sur l'assainissement de 2 centimes pour faire face à ces **investissements d'un million d'Euros**.

<b>DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT</b>	<b>Pour mémoire 2016</b>	<b>2017</b>
<b>Terrasses cafés sur trottoirs (m<sup>2</sup>/an)</b>	5,65	5,65
<b>Commerces</b> Etalages sur trottoir (ml/an)	15,90	15,90
Marché (ml/jour)	1,15	1,15
<i>Abonnement mensuel : 25 % de remise, trimestriel : 33 % de remise</i>		
Camions vente (m <sup>2</sup> /jour)	14,40	14,40
<b>Commerces ambulants hors marché</b>		
- <b>A l'année</b> : par véhicule VL et pour 1 jour par semaine	535,00	535,00
- <b>Au mois</b> : par véhicule VL et pour 1 jour par semaine	67,00	67,00
- <b>A la journée</b> : au m <sup>2</sup> par jour	13,80	13,80
<b>Emplacement taxis (m<sup>2</sup>/an)</b>	110,00	110,00
<b>Cirques</b> : jusqu'à 300 m <sup>2</sup> (le spectacle)	123,00	123,00
plus de 300 m <sup>2</sup> (le spectacle)	525,00	525,00
Caution pour nettoyage place	110,00	110,00
<b>Emplacement Saint Nicolas (Forfait week end)</b>	42,00	42,00
<b>Journées commerciales</b> - Braderies (m <sup>2</sup> / jour)	4,50	4,50
<b>Foire annuelle</b> (Foire de Printemps - au ml)	10,00	10,00
<b>Stationnement caravane</b> - de 8 mètres (la journée)	4,80	4,80
<b>Stationnement caravane</b> + de 8 mètres (la journée)	7,00	7,00
<b>Stationnement véhicule</b> (la journée)	4,50	4,50

<b>FETES PATRONALES</b>	<b>Pour mémoire 2016</b>	<b>2017</b>
(m <sup>2</sup> / durée de la Foire - Minimum de perception 30 m <sup>2</sup> )		
<b>Appareils à sous</b> autorisés et <b>stands salle de jeux</b> (par appareil)	14,00	14,00
<b>Buvette</b>	204,00	204,00
<b>Stand petite restauration</b>	122,00	122,00
<b>Stand petite restauration avec boissons à emporter</b>	204,00	204,00
<b>Autos stockers, karting, manèges aériens, chenilles attractions, diverses loteries, etc...</b>	2,10	2,10

<b>LOCATION DE MATERIEL</b>	<b>Pour mémoire 2016</b>	<b>2017</b>
(tarifs / jour)		
<b>Podium</b> (monté, livré, transporté) :		
- à l'extérieur	242,00	242,00
- aux Associations locales	123,00	123,00
<b>Barrières mobiles</b> (la barrière)	1,40	1,40
<b>Grilles d'exposition</b>	2,00	2,00
<b>Tables</b>	2,50	2,50
<b>Chaises</b>	0,70	0,70
<b>Tables rondes</b> (à l'unité-uniquement Salle Wissang)	6,25	6,25
<b>Sono</b> (extérieur)	130,00	130,00
<b>Praticables</b> (l'unité de 2 m X 1 m)	40,00	40,00
<b>Chapiteau 3m x 3m</b>	24,00	24,00
<b>Chapiteau 6m x 3m et chalet en bois</b>	40,00	40,00

MATERIEL ROULANT et PERSONNEL	Pour mémoire 2016		2017	
Prêt véhicule (ex. : balayeuse + chauffeur / h)	110,00		110,00	
Personnel à l'heure de mise à disposition	20,80		20,80	
Prêt de véhicule (autres) : la 1/2 journée	61,50		61,50	
Prêt véhicule 9 places aux associations		Journée 36,50	Journée	36,50
		Week end 62,00	Week end	62,00

LOCATION DE SALLES	Pour mémoire 2016	2017
Caution (en cas de dégradations des biens publics)	200,00	200,00
<b>SALLES DES FETES - WISSANG ET DU MOULIN</b>		
Repas (à caractère familial)	313,00	313,00
Repas Société	455,00	455,00
Vin d'Honneur (familial)	158,00	158,00
Vin d'Honneur/réunion (publicitaire, commercial ou professionnel)		
Héricourtois	215,00	215,00
Non héricourtois	--	250,00
Concours de cartes : soirée	210,00	210,00
Concours de cartes : week-end	355,00	355,00
Spectacles : théâtre, concert, chant, danse...	148,00	148,00
Bal - sans repas	258,00	258,00
Cours privés : droit fixe / an (danse, etc...)	234,00	234,00
droit / heure	10,00	10,00
Location salles cours privés ponctuels à l'heure	14,50	14,50
<b>SALLE DE BYANS</b>		
Journée ou soirée	49,00	49,00
Week-end	74,00	74,00

A noter : Au-delà de 100 €, les Associations héricourtoises bénéficient d'une réduction de 2/3 pour la première manifestation de l'année

HALLE DE CAVALERIE	Pour mémoire 2016		2017	
	Non Héricourtois	Héricourtois	Non Héricourtois	Héricourtois
1 journée en semaine	500,00	300,00	500,00	300,00
1 journée week end	800,00	500,00	800,00	500,00
Week end complet	1 500,00	800,00	1 500,00	800,00
1 semaine	3 500,00	2 500,00	3 500,00	2 500,00
Journée de montage et démontage	Gratuit pour 2 jours. Au-delà facturation à l'heure de régie		Gratuit pour 2 jours. Au-delà, facturation à l'heure de régie	
Caution (quelque soit la durée de location)	500,00	300,00	500,00	300,00
	Pour mémoire 2016		Proposition 2017	
Vidéo projecteur + convertisseur + moniteur TV	50,00		50,00	
Grill lumière : 24 projecteurs + 1 table de mixage	80,00		80,00	
Régisseur son et lumière	sur devis		sur devis	
Gradins mobiles de 294 places	150,00		150,00	
Scènes modulables jusqu'à 160 m <sup>2</sup>				
augmentation de scène jusqu'à 80 m <sup>2</sup>	75,00		75,00	
scène complémentaire en gradins de 80 m <sup>2</sup>	150,00		150,00	
Rideaux de scène	100,00		100,00	
Loges (2) de 100 <sup>2</sup> avec sanitaires	50,00		50,00	
Cuisine équipée 200 couverts	100,00		100,00	
Cafetière expresso (café en sus)	20,00		20,00	
Entretien - Nettoyage	A charge du locataire. A défaut facturation à l'heure de régie			
Agent de sécurité obligatoire	A charge du locataire			
Conditions de location : la jauge du public accueilli doit impérativement être supérieure à celle autorisée Salle Wissang. La réduction de 2/3 pour la 1ère manifestation ne s'applique pas à la location de cette salle.				



PRESTATIONS DIVERSES		Pour mémoire 2016		2017	
		Petite salle	Grande salle	Petite salle	Grande salle
<b>Location salles formation</b>	1 heure	7,20	9,00	7,20	9,00
	1/2 journée (4 h)	24,50	30,00	24,50	30,00
	1 journée (7 ou 8 h)	40,00	51,00	40,00	51,00
	1 semaine (5 jours)	157,00	198,00	157,00	198,00
	1 mois (20 jours)	555,00	690,00	555,00	690,00
<b>Location ponctuelle bureau</b>	la 1/2 journée (4 h)	12,30		12,30	
	la journée (7 ou 8 h)	20,00		20,00	
	la semaine (5 jours)	100,00		100,00	
	le mois (20 jours)	260,00		260,00	
<b>Services divers</b>	Abonnement lignes téléphone pour 1 mois	8,40		8,40	
	Téléphone à l'unité	0,26		0,26	
	Télécopie émission	0,32		0,32	
	Télécopie réception	0,17		0,17	
	Frais facturation services divers uniquement	4 % avec mini de 2 €		4 % avec mini de 2 €	
	<b>Photocopie, impression</b>				
	<b>Photocopie A4 (A3 = 2x A4)</b>	N&B	Couleur	N&B	Couleur
	<b>Impression A4 (A3 = 2x A4)</b>	0,20	0,40	0,20	0,40
		0,20	0,40	0,20	0,40

DISTILLATION		Pour mémoire 2016	2017
<b>Local de distillation (journée)</b>		30,00	30,00
<b>Local pasteurisation (journée)</b>			
	Héricourtois	30,00	30,00
	Non Héricourtois	40,00	60,00
<b>Broyeur</b>	Héricourtois	15,50	15,50
	Non Héricourtois	--	25,00

CIMETIERE		Pour mémoire 2016	2017
<b>Concession (le m<sup>2</sup>)</b>			
	50 ans	398,00	398,00
	30 ans	201,00	201,00
	15 ans	103,00	103,00
<b>Cinéraire / Cave urne</b>			
	10 ans	110,00	110,00
<b>Columbarium</b>			
	10 ans	358,00	358,00
	20 ans	715,00	715,00
	30 ans	1 090,00	1 090,00
<b>Taxe de crémation</b>		55,00	75,00
<b>Vacations funéraires</b>		20,00	20,00

EAU ET ASSAINISSEMENT (hors taxes)		Pour mémoire 2016	2017
<b>EAU</b>			
Part communale (m3)	≤ à 20 m3	0,300	0,300
	> à 20 m3	0,537	0,537
Part Véolia eau (m3)	≤ à 20 m3	0.504	0.200
	> à 20 m3	0.504	0.490
Droit fixe (pour le compteur standard de 15 mm)		40,97	40,00

<b>ASSAINISSEMENT</b>		
Part communale (m3)	0,628	0,648
Part Véolia eau (m3)	0,538	0,535
Droit fixe	10,94	12,00
Pour une consommation annuelle de 120 m3, le prix du m3 en 2017 sera de 3.28 € TTC au lieu de 3.33 € TTC en 2016 soit une baisse de 1.5%		
<b>TRANSPORT EAU AUX VIGNES (forfait)</b>		20,00

TAXE SUR LES EMBLEMES PUBLICITAIRES	Pour mémoire 2016	2017
<b>Type de publicité</b> Tarifs par m <sup>2</sup> , par an et par face	<i>Ces tarifs sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année</i>	
Dispositifs publicitaires / pré enseignes non numériques	15,40	15,40
Dispositifs publicitaires / pré enseignes numériques	46,20	46,20
Enseignes d'une surface comprise entre 12 et 50 m <sup>2</sup>	30,80	30,80
Enseignes d'une surface supérieure à 50 m <sup>2</sup>	61,60	61,60

TAXE LOCALE SUR CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	A partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
Pour mémoire : Délibération n°040/2015 du 02/06/2015 fixant le coefficient multiplicateur à appliquer sur le tarif de référence de vente de l'électricité	8.50

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES	Pour mémoire 2016	2017
<b>Montant des prix remis aux participants</b>		
1er prix	115,00	115,00
2ème prix	80,00	80,00
3ème prix	60,00	60,00

BOURSE ACTION JEUNESSE CITOYENNE	Pour mémoire 2016	2017
Montant par participant	150,00	150,00

FORUM DES ASSOCIATIONS	Pour mémoire 2016	2017
<i>Attribution d'un prix pour chacune des 3 personnes tirées au sort au cours du Forum des Associations (versement effectué sur présentation d'un justificatif de paiement de la cotisation)</i>		
Montant maximum par personne	100,00	100,00

CEREMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL REMISE D'UN CADEAU	Pour mémoire 2016	2017
Montant maximum	300,00	300,00

ENCARTS PUBLICITAIRES	Pour mémoire 2016	2017			
		1 parution	2 parutions	3 parutions	4 parutions
	Base	Base	- 15 %	- 20 %	- 25 %
<b>Page intérieure de couverture</b>					
Pleine page	1 820	1 820	3 094	4 095	5 460
<b>Page intérieure</b>					
19x13 cm	750	750	1 275	1 688	2 250
19x8 cm	500	500	850	1 125	1 500
9x12 cm	375	375	638	844	1 125
19x4 cm	298	298	507	671	894
9x6 cm	182	182	309	410	546

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

PREPUBLI

ID: 070-217002856-20161205-DELIB0902016-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, compte tenu de 7 abstentions  
(Front de Gauche et Républicain, Mme BOUCHE et M.BANET Opposition de Droite) :

- **ADOpte** les tarifs publics, bourses et prix tels que décrits ci-dessus pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Héricourt, le 07 Décembre 2016

Le Maire,

Fernand BURKHALTER.

Publié en Mairie  
d'Héricourt,  
le

